



École du Phare
248, chemin du Roy
Deschambault (Québec)
G0A 1S0
Courriel : epph@cscp.ca

Téléphone : (418) 286-6283
Télécopieur : (418) 286-6285

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de Deschambault, tenue le 17 mai 2010 à 19h00, à l'école du Phare au 248, chemin du Roy.

Étaient présents : M. Claude St-Amant, parent
M. Sylvain Ouimet, parent et rep. comité de parents
Mme Miriam Verville, présidente
Mme Andréanne Piché, rep. personnel de soutien
Mme Isabelle Hudon, enseignante
M. Denis Chantal, directeur

Absences : Mme Manon Brazeau, rep. de la communauté
M. Bernard Harvey, parent
Mme Caroline April, enseignante
Mme Chantale Gagnon, enseignante

Le quorum est constaté.

1. Accueil et mot de bienvenue

Mme Miriam Verville souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 09-10, CE-40

Il est proposé par Mme Isabelle Hudon et appuyé par M. Sylvain Ouimet l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mars 2010
Résolution 09-10, CE-41

Il est proposé par Mme Miriam Verville et appuyé par Mme Andréanne Piché l'adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mars 2010.

Adopté à l'unanimité

4. Interventions du public

Aucun sujet n'est discuté à ce point. Absence de public.

5. Règlements d'école 2010-2011
Résolution 09-10, CE-42

M. Chantal présente les règlements 2010-2011 aux membres du Conseil d'établissement. Deux nouveaux règlements ont été ajoutés.

Il est proposé par M. Claude St-Amant et appuyé par Mme Miriam Verville d'approuver les règlements et conséquences de l'école du Phare de Deschambault pour l'année scolaire 2010-2011.

Approuvé à l'unanimité

6. Règlements du service de garde 2010-2011

Résolution 09-10, CE-43

Mme Andréanne Piché, responsable du service de garde, présente les règlements du Service de garde en y précisant qu'il y aurait l'ajout du règlement suivant :

APPAREILS D'ENREGISTREMENT DE SON OU D'IMAGES : *Les caméras vidéo ou numériques, enregistreurs et téléphones cellulaires ne sont pas permis au Service de garde.*

Il est proposé par M. Sylvain Ouimet et appuyé par Mme Isabelle Hudon d'approuver les règlements du Service de garde Les Étoiles filantes pour l'année scolaire 2010-2011.

Approuvé à l'unanimité

7. Activités modifiant l'horaire régulier

Résolution 09-10, CE-44

Dîners pour les élèves de 1^{re} et 2^e année de Madame Annie. Le 16 juin, Madame Annie ira dîner avec les garçons de sa classe sur le Cap-Lauzon et le 17 juin, aura lieu le dîner de filles au même endroit.

Il est proposé par M. Claude St-Amant et appuyé par Mme Miriam Verville d'approuver ces deux activités.

Approuvé à l'unanimité

8. Informations :

8.1 de la présidente (Mme Miriam Verville)

Aucun sujet traité à ce point.

8.2 du directeur

- M. Chantal demande aux membres de remettre leurs demandes de remboursement pour les frais de déplacement et le gardiennage lors de la prochaine rencontre.
- M. Chantal présente aux membres le pamphlet Speed Stacks et les avise qu'une commande sera faite pour les 3 écoles sur réception des commandes des élèves

8.3 du représentant au comité de parents (Sylvain Ouimet)

- Budget Commission scolaire (présentation lors de la dernière rencontre du Comité de parents)
- Transport scolaire 10-11 : pas de hausse

8.4 du personnel de l'école

Aucun sujet traité à ce point.

8.5 du service de garde (Andréanne Piché)

Résolution 09-10, CE-45

- Activité-récompense : crème glacée au coût de 2\$ le 17 juin pour la fin de l'année

Il est proposé par M. Claude St-Amant et appuyé par Mme Isabelle Hudon d'approuver l'activité-récompense pour les élèves du Service de garde.

Approuvé à l'unanimité

Résolution 09-10, CE-46

- Sortie sur le Cap-Lauzon, 1 à 2 journées/semaine d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Miriam Verville et appuyé par M. Sylvain Ouimet d'approuver ces déplacements.

Approuvé à l'unanimité

8.6 de la commissaire

Aucun sujet traité à ce point

9. Questions diverses

9.1 Autobus scolaire

- Mise au point concernant un incident survenu à une élève du préscolaire 4 ans lors d'une fin de journée.

9.2 Poux

- Des parents ont manifesté leur crainte suite à l'envoi de la lettre dans deux classes.

9.3 Marchethon

- Les membres du conseil d'établissement ne veulent pas d'un tirage pour le marchethon mais plutôt pour toutes les campagnes de financement qui ont lieu au cours de l'année scolaire. Il serait préférable de faire l'annonce de tirages dès le début de l'année scolaire.

9.4 Organisation scolaire 2010-2011

9.5 Dernière rencontre du Conseil d'établissement – 9 juin 2010 (souper)

Résolution 09-10, CE-47

- Il est proposé par Mme Miriam Verville et appuyé par M. Claude St-Amant que le Conseil d'établissement fournisse à même son budget, un montant de 10,00\$ aux membres du conseil d'établissement, ainsi qu'à la secrétaire, pour un souper communautaire, possiblement à l'Angélus Bistro, après la réunion du CE le 9 juin prochain.

Approuvé à l'unanimité

10. Interventions du public

Aucun sujet n'est discuté à ce point. Absence de public.

11. Levée de l'assemblée

Résolution 09-10, CE-48

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Isabelle Hudon et appuyée par Mme Miriam Verville à 19h 55. La prochaine rencontre aura lieu le 9 juin 2010.

Approuvé à l'unanimité

Miriam Verville, présidente

Denis Chantal, directeur